

Canadian Group  
Inter-Parliamentary Union



Groupe canadien  
Union interparlementaire

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne à la  
réunion-débat parlementaire dans le Cadre du Forum  
public de l'OMC 2009 et à la dix-neuvième session du Comité  
de pilotage sur la Conférence parlementaire sur  
l'Organisation mondiale du commerce (OMC)**

**Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)**

**Genève, Suisse**

**30 septembre et 1 octobre 2009**

# **Rapport de la délégation parlementaire canadienne à la réunion-débat parlementaire dans le Cadre du Forum public de l'OMC 2009 et à la dix-neuvième session du Comité de pilotage sur la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC)**

## **Organisé conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen**

### **La réunion débat dans le Cadre du Forum public de l'OMC 2009**

#### **1. Contexte**

La Conférence parlementaire sur l'OMC est une initiative conjointe de l'Union interparlementaire et du Parlement européen. L'objectif principal de la Conférence est de rendre l'OMC plus transparente par rapport à des observateurs externes et de faire en sorte que cette organisation intergouvernementale rende compte de son action aux parlementaires en tant que représentants élus du peuple. Les sessions de la Conférence parlementaire sur l'OMC ont lieu une fois par an.

#### **2. Programme de la réunion-débat parlementaire**

Le Forum public de l'OMC 2009 s'est tenu dans les locaux de l'OMC à Genève, du 28 au 30 septembre, et a eu pour thème général «Problèmes mondiaux, solutions mondiales: Vers une meilleure gouvernance mondiale ». <sup>1</sup> L'Union interparlementaire et le Parlement européen ont organisé dans le cadre du programme général du Forum une réunion-débat parlementaire sur le thème :

*Le protectionnisme peut-il protéger le commerce? Le point de vue du législateur*

Cette réunion-débat a eu lieu de mercredi 30 septembre 2009.

#### **3. Délégation canadienne**

Des représentants de divers parlements, de membres de l'OMC et d'organisations de la société civile ont participé à la réunion-débat parlementaire, notamment l'honorable Donald H. Oliver, c.r., sénateur.

---

<sup>1</sup> Le programme complet du Forum comporte plus de 40 activités. Voir : [http://www.wto.org/french/forums\\_f/public\\_forum09\\_f/programme\\_f.htm](http://www.wto.org/french/forums_f/public_forum09_f/programme_f.htm).

#### **4. Intervenants**

Le groupe d'experts de la réunion-débat a examiné, dans une perspective parlementaire, comment protectionnisme et commerce peuvent coexister. La réunion-débat a été animée par M. Ram Etwareea, journaliste, Le Temps, et regroupait les intervenants suivants :

- M. Jacques Bourgeois — Parlementaire (Suisse)
- M. Shakeel Mohamed — Parlementaire (Maurice)
- M. Vital Moreira — Membre du Parlement européen
- M. James Bacchus — Ancien Président de l'Organe d'appel de l'OMC, ancien Membre du Congrès des États-Unis

Ils ont fait remarquer que trouver des moyens de protéger son économie nationale sans violer les règles de l'OMC est un débat politique implicite. Certains ont fait la remarque que de nombreux pays incluant ceux du G-20 se sont engagés à ne pas suivre la voie du protectionnisme. Toutefois, les rapports montrent une légère augmentation des mesures protectionnistes de la part de ces mêmes pays; même si certaines de ces mesures sont acceptables du point de vue des règles de l'OMC, cela envoie un signal contradictoire qui pourrait encourager d'autres pays à les imiter. D'autres ont indiqué que l'agriculture, méritent un certain degré de protection car elle ne peut être comparé aux services et produits manufacturés et remplit d'autres fonctions que celle purement économique (besoin d'autosuffisance alimentaire, entretien du territoire, etc.); il faut toutefois éviter les mesures protectionnistes qui font obstacle aux échanges. Dans l'ensemble, la réunion-débat parlementaire a donné aux participants l'occasion unique de discuter avec des parties intéressées de l'effet des mesures protectionnistes et de la crise économique sur les négociations de l'OMC du cycle de Doha.

#### **5. Prochaine réunion parlementaire sur l'OMC**

La date de la prochaine réunion parlementaire sur l'OMC reste à déterminer. Son Comité de pilotage s'est réuni le 1<sup>er</sup> octobre 2009 et a soumis plusieurs options pour la tenue de la prochaine réunion.

#### **La dix-neuvième session du Comité de pilotage sur la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC)**

##### **1. Contexte**

La Conférence parlementaire sur l'OMC est une initiative conjointe de l'Union interparlementaire et du Parlement européen. Son objectif principal est de rendre l'OMC plus transparente par rapport à des observateurs externes et de faire en sorte que cet organisme intergouvernemental rende compte de son action aux élus que sont les législateurs. Les sessions de la Conférence se tiennent une fois par an ainsi qu'à l'occasion des conférences ministérielles de l'OMC.

Le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC est responsable de toutes les questions relatives à l'organisation de la Conférence parlementaire sur l'OMC.

## **2. Ordre du jour**

Le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC s'est réuni le 1 octobre 2009 au siège de l'Union interparlementaire (UIP) à Genève, en Suisse. Les points suivants étaient notamment à l'ordre du jour de la session :

- Audience avec le président du Conseil général de l'OMC, l'Ambassadeur M. Matus (Chili) sur une mise à jour des récents développements à l'OMC,
- Échange de vues sur le Forum public de l'OMC 2009,
- Participation des parlementaires à la septième Session de la Conférence ministérielle de l'OMC,
- Perspective de la conférence parlementaire sur l'OMC en 2010 et au-delà, et
- Composition du Comité de pilotage.

## **3. Délégation canadienne**

La réunion du Comité de pilotage a accueilli cinquante-trois participants et participantes de parlements nationaux représentant 17 pays et assemblées parlementaires régionales, dont l'honorable Donald H. Oliver, c.r., sénateur du Parlement du Canada.

## **4. La réunion**

Le rapport de l'UIP sur la 19e Session du Comité de pilotage de la Conférence, qui comprend un résumé des décisions prises par le Comité, se trouve à l'Annexe 1.

Respectueusement soumis,

L'honorable Donald H. Oliver, c.r., sénateur  
Président, Groupe canadien de l'UIP

## Annexe 1

# CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

*Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen*

### **Dix-neuvième session du Comité de pilotage**

*1er octobre 2009, Genève*

## RESUME DES DECISIONS

1. Le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC s'est réuni le 1er octobre 2009, au Siège de l'UIP à Genève. Ont participé à cette réunion 21 parlementaires (voir la liste des participants en *Annexe*). La session était coprésidée par M. V. Moreira, représentant le Parlement européen et, en partie, par M. G. Versnick, représentant l'UIP.
2. Cette session s'est tenue le lendemain du Forum public annuel de l'OMC (Genève, 28-30 septembre), dont le programme était exceptionnellement riche et varié. Le fait que nombre de membres du Comité de pilotage aient pris part au Forum, notamment à la réunion-débat intitulée « Le protectionnisme peut-il protéger le commerce ? Le point de vue du législateur », constituait un bon point de départ pour les délibérations du Comité qu'il a contribué à enrichir. C'est dans cette optique que le Comité de pilotage s'était dit favorable à l'idée de se réunir immédiatement après la session annuelle du Forum public de l'OMC et avait exprimé le souhait de voir cette pratique se poursuivre à l'avenir, autant que possible.
3. Le Forum de cette année a été marqué, d'une part, par une crise économique mondiale sans équivalent et, d'autre part, par les difficultés déjà anciennes des négociations du Cycle de Doha. Le Comité de pilotage a fait suite à certaines des discussions qui avaient eu lieu durant le Forum. Il a été fait référence, par exemple, au lien entre le droit issu de la jurisprudence (de l'Organe de règlement des différends de l'OMC) et la prééminence du Parlement en matière de droit. Lors de la réunion-débat du Forum intitulée « Problèmes mondiaux, solutions mondiales : vers une meilleure gouvernance mondiale », M. P. Lamy a parlé d'une nouvelle architecture mondiale en cours d'élaboration, dans laquelle le G20, les organisations internationales (OMC, Banque mondiale, FMI et OMS) et le système des Nations Unies constitueraient les trois sommets d'un même triangle. Le Comité de pilotage était curieux de savoir quelle place les parlements auraient dans cette configuration. Et tant donné leur importance, il a été décidé que ces questions méritaient une discussion approfondie lors d'une des prochaines sessions du Comité.
4. Le Comité a été informé de l'état d'avancement des négociations de Doha par le Président du Conseil général de l'OMC, l'Ambassadeur M. Matus (Chili), qui a fait une présentation liminaire puis a répondu à quatre séries de questions. La crise avait eu des effets dévastateurs sur les économies, les petites comme les grandes. Le commerce international - moteur de la croissance pendant des décennies - n'avait pas été épargné. Selon les mots de l'Ambassadeur, il fallait davantage de courage et de volonté politique et de rudes négociations pour que le Cycle de Doha puisse être mené à bien d'ici la fin 2010, mais si la volonté politique manifestée récemment par les dirigeants du

monde entier donnait lieu à un véritable travail de négociation, on pouvait encore y arriver. A cet égard, l'appui des parlements était crucial. 19th session of the Steering Committee: Summary of decisions 2.

5. L'Ambassadeur a parlé longuement de la septième Conférence ministérielle de l'OMC qui doit se tenir du 30 novembre au 2 décembre, à Genève, avec pour thème général : « L'OMC, le système commercial multilatéral et l'environnement économique mondial actuel ». Cette manifestation a été annoncée comme une Conférence ministérielle « ordinaire », ce qui permettra au Ministres de se pencher sur la crise économique mondiale et sur le rôle du système commercial multilatéral. Il ne s'agira pas d'une session de négociation, les pourparlers relatifs au Programme de Doha pour le développement se déroulant séparément. Cette conférence ministérielle reposera sur trois principes directeurs : pleine participation, caractère inclusif et transparence. Elle ne s'articulera pas autour de processus de négociation et son programme ne sera pas surchargé, ce qui devrait permettre de ne pas détourner l'énergie et l'attention du Programme de Doha pour le développement et toute question appelant une action ou une décision sera convenue suffisamment à l'avance.

6. Répondant à des questions sur la possibilité de renforcer les liens formels entre la Conférence parlementaire sur l'OMC et le processus intergouvernemental, l'Ambassadeur Matus a indiqué qu'en l'absence d'accord plein et entier sur ce point, et sachant que l'OMC fonctionne sur la base du consensus, il n'était pas possible pour l'instant d'inclure des parlementaires dans l'organigramme des sessions de l'OMC. M. Matus a néanmoins précisé que la légitimité du processus de l'OMC dépendait du soutien dont il bénéficiait dans les parlements. Ces derniers sont chargés d'approuver le mandat des négociations commerciales, d'en ratifier les résultats et de mettre en place des cadres législatifs et budgétaires appropriés pour la mise en oeuvre des accords. Il fallait par conséquent réfléchir plus en détail au rôle et à la place des parlements dans ce processus. M. Matus a promis de faire part des préoccupations des parlementaires à ses collègues du Conseil général de l'OMC et de plaider en faveur d'une plus grande association des parlements aux mécanismes de l'OMC.

7. De leur côté, les membres du Comité de pilotage se sont engagés à aborder de nouveau la question avec leur ministres respectifs du commerce et à leur demander de se pencher à nouveau sur la question du statut des parlementaires aux conférences ministérielles de l'OMC. Il était entre autres question de créer pour les parlementaires une nouvelle catégorie d'observateurs qui bénéficieraient de droits d'accès aux conférences ministérielles.

8. Pour clore cette partie du débat, le Président, M. V. Moreira, a dit qu'il était important de ne pas relâcher la pression sur les ministres du commerce et sur le Secrétariat de l'OMC. Le Parlement européen soulèverait la question auprès du Commissaire européen au commerce extérieur. Les autres parlements étaient eux aussi invités à suivre cette voie, notamment en organisant des débats et auditions au sein des commissions parlementaires. Parallèlement, il convenait de n'épargner aucun effort pour donner plus de visibilité à la Conférence parlementaire sur l'OMC et en élargir la représentativité, notamment en y associant le Congrès des Etats-Unis. La possibilité a aussi été évoquée d'amener l'Australie et le Brésil au Comité de pilotage.

9. Le Comité s'est ensuite intéressé à son propre programme de travail pour le reste de l'année, en particulier en ce qui concernait la septième Conférence ministérielle de l'OMC, qui devait se tenir à Genève (voir paragraphe 5). A ce sujet, il a décidé qu'il était important du point de vue politique d'assurer une présence parlementaire à cette manifestation. Plus particulièrement, le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC a décidé de se réunir en session extraordinaire à large participation le deuxième jour de la Conférence ministérielle, le 1er décembre 2009. Cette réunion se tiendra au Siège de l'UIP (à moins que l'OMC n'accepte qu'elle ne se tienne dans ses locaux) et sera ouverte à tous les parlementaires présents à la Conférence ministérielle. Ils pourront rencontrer certains ministres, des responsables de l'OMC et des négociateurs de premier plan et se pencher sur des moyens de 19th session of the Steering Committee: Summary of decisions 3.

contribuer à la relance du Cycle de Doha. En leur qualité de coorganisateur de la Conférence parlementaire sur l'OMC, l'UIP et le Parlement européen mettront au point le programme détaillé de cette session élargie.

10. S'agissant de son programme de travail sur le long terme, le Comité de pilotage a estimé que la Conférence parlementaire devrait se réunir au moins une fois en plénière en 2010. Dans l'hypothèse où l'OMC organiserait une conférence ministérielle en 2010, une session parlementaire serait organisée en parallèle. Dans le cas contraire, la Conférence parlementaire sur l'OMC tiendrait une session annuelle ordinaire soit à Genève, soit à Bruxelles. En outre, le Comité de pilotage se réunirait deux fois par an, au premier et au second semestre, respectivement. Ces deux sessions seraient consacrées à la préparation de la session plénière de la Conférence - ordre du jour, thèmes des débats, intervenants, invités, document final, etc.

11. Enfin, le Comité de pilotage a noté avec regret que l'Assemblée nationale du Niger avait été dissoute et que le pays n'avait en effet plus de parlement. Le Niger étant parmi les membres fondateurs du Comité de pilotage où il représentait l'Afrique, le Comité a estimé qu'il était important que cette région ne soit pas privée de représentation. A cette fin et conformément à l'article 4.5 des Règles de procédure et aux principes convenus de roulement entre les membres du Comité de pilotage, l'UIP et le Parlement européen ont proposé que l'Assemblée nationale du Burkina Faso remplace pendant quatre ans l'Assemblée nationale du Niger au Comité de pilotage. Le Comité a entériné cette proposition.

**Nineteenth Session of the Steering Committee of the Parliamentary Conference  
on the WTO**

***Dix-neuvième session du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur  
l'OMC***

Geneva/ Genève, 1/10/2009

**LIST OF PARTICIPANTS  
LISTE DES PARTICIPANTS**

<b>COUNTRY or ORGANISATION <i>PAYS ou ORGANISATION</i></b>	<b>NAME <i>NOM</i></b>
<b>BELGIUM - <i>BELGIQUE</i></b>	Mr. Geert Versnick, MP
<b>CANADA</b>	Senator Donald H. Oliver Mr. Frederic Forge
<b>CHINA - <i>CHINE</i></b>	<i>Absent</i>
<b>EGYPT - <i>EGYPTE</i></b>	Mr. Moustafa El Saeed, MP Mr. Mokhtar Omar
<b>FINLAND - <i>FINLANDE</i></b>	<i>Absent</i>
<b>FRANCE</b>	Senator Jean Bizet Mr. Edouard Denoël
<b>GERMANY - <i>ALLEMAGNE</i></b>	Mr. Erich Fritz, MP
<b>INDIA - <i>INDE</i></b>	Shri P.C. Chacko, MP
<b>IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) <i>IRAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE D')</i></b>	Mr. Seyed Hossein Hashemi, MP Mr. Seyed Mostafa Zolghadr, MP Mr. Seyed Ali Mohammad Mousavi Mr. Ebrahim Alikhani
<b>JAPAN - <i>JAPON</i></b>	Mr. Ken Kagaya, MP Mr. Naokatsu Fuji Ms. Mariko Higuchi Ms. Nana Oyamada Ms. Izumi Duggal Takagi
<b>KENYA</b>	Mr. Chrysanthus Okemo, MP
<b>MAURITIUS - <i>MAURICE</i></b>	Mr. Shakeel Mohamed, MP
<b>MEXICO - <i>MEXIQUE</i></b>	<i>Absent</i>
<b>MOROCCO - <i>MAROC</i></b>	<i>Absent</i>
<b>NAMIBIA - <i>NAMIBIE</i></b>	Mr. Tsudao Gurirab, MP Ms. Clara Bohitile, MP Ms. Elizabeth De Wee



<b>NIGER</b>	<i>Absent</i>
--------------	---------------

## Dépenses de voyage

<b>ASSOCIATION</b>	Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)
<b>ACTIVITÉ</b>	Réunion débat parlementaire dans le Cadre du Forum public de l'OMC 2009 et à la dix-neuvième session du Comité de pilotage sur la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
<b>DESTINATION</b>	Genève, Suisse
<b>DATES</b>	Septembre 30 et 1 octobre 2009
<b>DÉLÉGATION</b>	
<b>SÉNAT</b>	L'hon. Donald H. Oliver, c.r.
<b>CHAMBRE DES COMMUNES</b>	
<b>PERSONNEL</b>	M. Frédéric Forge, Analyst
<b>TRANSPORT</b>	<b>3 794,82 \$</b>
<b>HÉBERGEMENT</b>	<b>2 222,89 \$</b>
<b>HOSPITALITÉ</b>	
<b>INDEMNITÉS JOURNALIÈRES</b>	<b>1 460,17 \$</b>
<b>CADEAUX OFFICIELS</b>	
<b>DIVERS</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>7 477,88 \$</b>